

IV / Réindustrialisation : l'Union européenne et les nations

François Geerolf¹

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'idée d'une Union européenne (UE) a pris forme avec pour objectif de pacifier les relations entre les nations du continent. La construction européenne s'est fondée principalement sur les principes d'une économie de marché, favorisant une concurrence libre et non faussée, reléguant au second plan l'interventionnisme étatique en général et les politiques industrielles en particulier². Le principe du libre-échange a constitué dès le départ une pierre angulaire du fonctionnement de l'UE, promouvant la libre circulation des biens au sein du marché commun, puis en direction du reste du monde. Avec l'Acte unique signé en 1986, la libre circulation a été étendue aux services et aux capitaux, facilitant ainsi le développement des services financiers et encourageant les délocalisations au sein de l'UE. Cette dynamique a particulièrement bénéficié aux pays de l'Est après leur adhésion en 2005, en raison de coûts de main-d'œuvre plus bas, et a conduit à une désindustrialisation notable en Europe de l'Ouest.

Depuis la crise financière de 2008-2009, l'optimisme libéral d'une « mondialisation heureuse » a été profondément remis en question, particulièrement dans le monde anglo-saxon. Cette remise en cause s'est manifestée par le référendum sur le Brexit et l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis en 2016.

1 À mon directeur de thèse, Philippe Martin, disparu prématurément, avec qui nous n'aurons malheureusement plus jamais l'occasion d'échanger sur ces sujets.

2 À l'exception des politiques économiques dites « horizontales » telles que les investissements dans l'éducation et l'innovation, selon les principes de ce qu'on appellera plus tard le « consensus de Washington ». Par exemple, les programmes-cadres de l'UE « Erasmus + » dans l'éducation, ou « Horizon Europe » dans la recherche et l'innovation.

La politique protectionniste lancée par Donald Trump, visant à réindustrialiser les États-Unis et à réduire son déficit commercial vis-à-vis de ses partenaires, notamment la Chine, a été poursuivie sous l'administration de Joe Biden. En Europe, la crise sanitaire de la Covid-19 est venue poser des questions sur la viabilité de la stratégie du laisser-faire en révélant de manière frappante la dépendance de l'Europe aux importations pour des produits essentiels. Cette prise de conscience a mis au jour les vulnérabilités inhérentes à une politique trop libérale et a incité à des réflexions approfondies sur la nécessité de renforcer l'autonomie stratégique de l'Europe. Dans certains pays, notamment en France, cela a conduit à promouvoir une réindustrialisation plus large et ambitieuse³. Le retour de la guerre sur le continent européen, marqué par l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, a également consacré la résurgence des États-nations comme acteurs centraux de la scène économique. Cette crise a entraîné une mobilisation sans précédent des pays européens, réaffirmant leurs responsabilités individuelles en matière de défense et de sécurité, avec un retour en force de la commande publique et de la planification dans ces domaines. Bien que la volonté de réindustrialisation soit en grande partie motivée par des préoccupations politiques, voire géopolitiques, nous nous efforcerons, dans ce chapitre, d'apporter quelques éclairages sous l'angle économique.

Tout d'abord, nous démontrerons que le diagnostic de désindustrialisation de l'Europe, sur lequel repose au moins pour partie la volonté affichée de réindustrialiser l'Europe, mérite d'être nuancé. En réalité, l'Europe présente une situation de surindustrialisation par rapport aux autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ensuite, nous mettrons en évidence que la désindustrialisation est un problème essentiellement national, ce qui explique les divergences d'intérêts entre les différentes nations européennes en matière d'assouplissement des contraintes liées aux aides d'État, de politique industrielle ou encore de positionnements politiques

3 Un débat de longue date oppose les économistes sur la question de la désirabilité intrinsèque de la réindustrialisation. Traditionnellement, nombreux sont ceux qui considèrent les aspirations à la réindustrialisation comme une forme de « fétichisme industriel ». Cependant, des arguments économiques solides plaident en faveur de cette réindustrialisation, tels que des salaires plus élevés, une complémentarité avec la recherche et le développement (en opposition avec le modèle d'une « industrie sans usines »), et un développement territorial harmonieux [Geerolf et Grjebine, 2020]. Aux États-Unis, une corrélation géographique est observée entre la crise des opioïdes et la désindustrialisation [Charles *et al.*, 2019]. Pour ce chapitre, nous prendrons comme postulat de départ l'objectif de réindustrialisation.

vis-à-vis de la conclusion de nouveaux accords de libre-échange. Le discours général sur la réindustrialisation semble principalement refléter une préoccupation française, et la position de la France sur les questions commerciales ou de politique industrielle ne représente pas l'ensemble des perspectives au niveau européen. Nous démontrerons ensuite que la surindustrialisation de l'Europe ne résulte pas d'une compétitivité exceptionnelle de ses exportations, mais plutôt du fait qu'elle « vit en deçà de ses moyens » en réduisant ses importations *via* une politique budgétaire constamment restrictive. Du côté de l'offre, il est indéniable que l'Europe accuse un retard croissant dans le domaine des technologies de rupture. C'est précisément sur ce type de politique industrielle que les États européens pourraient trouver un terrain d'entente plus fertile. En outre, nous nous interrogerons sur la possibilité pour l'Europe, dans un contexte de transition écologique, de réexaminer certains de ses principes afin d'agir plus efficacement. Cela permettrait de rendre cette transition plus acceptable pour les populations et de promouvoir une action collective en faveur d'une réindustrialisation verte.

Une surindustrialisation européenne ?

Lorsqu'il est question du niveau d'industrialisation d'un pays, l'attention se porte en général sur la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le produit intérieur brut (PIB). Ce critère sert de base aux diagnostics officiels dans ce domaine et il a l'avantage de permettre des comparaisons entre pays : on dira par exemple que, en 2022, la part de l'industrie manufacturière dans le PIB est de 10,7 % pour la France⁴ contre 16,8 % pour l'Europe et 20,4 % pour l'Allemagne⁵. La discussion autour de la réindustrialisation de l'Europe se heurte donc à une première difficulté : en comparaison avec les autres pays avancés, tels que ceux de l'OCDE, l'Europe

4 De nombreux observateurs commettent l'erreur de se référer à la part de l'industrie dans le PIB telle que publiée par la Banque mondiale, laquelle inclut le secteur de la construction et s'établissait à 16,8 % du PIB pour la France en 2022. En réalité, selon les données d'Eurostat, la part de l'industrie manufacturière dans le PIB français est de 10,7 %. Si l'on inclut les industries extractives, notamment le secteur de l'énergie, ce chiffre ressort à 13,7 %.

5 Il est important de garder à l'esprit que ces statistiques ne sont malheureusement pas parfaitement comparables. En effet, la France privilégie une approche par branche pour la comptabilité nationale, en prenant en compte séparément les différentes activités des entreprises. En revanche, les autres pays (à l'exception de la Roumanie) utilisent une approche par secteur, classant les entreprises en fonction de leur activité principale.

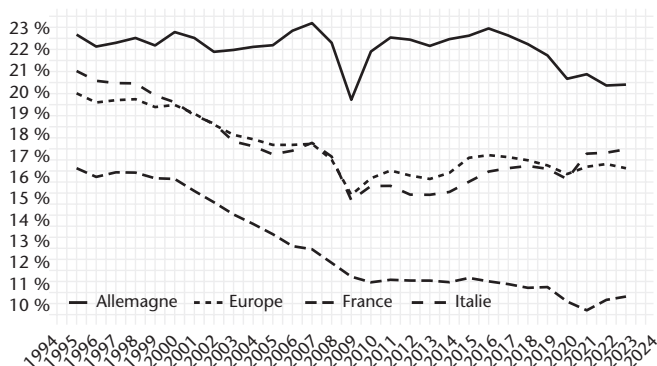
se trouve dans une situation de surindustrialisation relative, du moins si l'on considère la part de la valeur ajoutée manufacturière en pourcentage du PIB. Selon les données de la Banque mondiale, en 2021, la part de la production manufacturière représentait 14,9 % du PIB en Europe (au sens de l'UE à 27), contre une moyenne de 13,4 % dans les pays de l'OCDE et 10,7 % aux États-Unis. En Europe, cette part est relativement élevée en Allemagne (20,4 % en 2023 selon Eurostat) ainsi qu'en Italie (17,5 % en 2023). Cette surindustrialisation relative de l'Europe s'accompagne d'un niveau élevé d'excédent commercial, ce qui explique pourquoi l'Europe a été particulièrement affectée par les mesures protectionnistes en provenance des États-Unis.

Cependant, il est nécessaire de compléter cet indicateur par d'autres critères pour obtenir une vision plus précise et complète, car les mouvements de ce ratio peuvent aussi refléter ceux du dénominateur. Depuis 2011, l'Italie a connu une augmentation de la part de la valeur ajoutée manufacturière dans son PIB, passant de 15,8 % à 17,5 % (graphique 1), malgré une diminution de la production industrielle sur la période (graphique 2) : peut-on vraiment parler d'une « réindustrialisation » alors que la production industrielle et l'économie italienne dans son ensemble ont décliné ? De manière plus générale, l'évolution de la part de l'industrie manufacturière dans le PIB est liée à celle du déficit commercial, étant donné que la majorité des échanges portent sur les produits manufacturés. Par exemple, l'austérité budgétaire entraîne mécaniquement une diminution du PIB et une réduction du déficit commercial, augmentant la part de l'industrie dans le PIB, sans favoriser la production industrielle.

Pour cette raison, il est également pertinent de s'intéresser à l'évolution de la production industrielle. Dans ce domaine, l'Europe a enregistré une progression légèrement moins marquée que celle des États-Unis depuis 1992, une tendance que l'on observe également en Allemagne, et de manière encore plus prononcée en Italie (graphique 2). Toutefois, les conclusions dépendent fortement du point de référence choisi : si l'analyse commence en 1999, la production industrielle augmente davantage en Europe. Ce qui est particulièrement frappant, en tout cas, c'est l'ascension progressive de la Chine en tant que puissance manufacturière. La part de la valeur ajoutée manufacturière de la Chine augmente constamment par rapport au reste du monde, au point de surpasser à la fois l'Europe et les États-Unis (graphique 3).

Graphique 1. Valeur ajoutée manufacturière

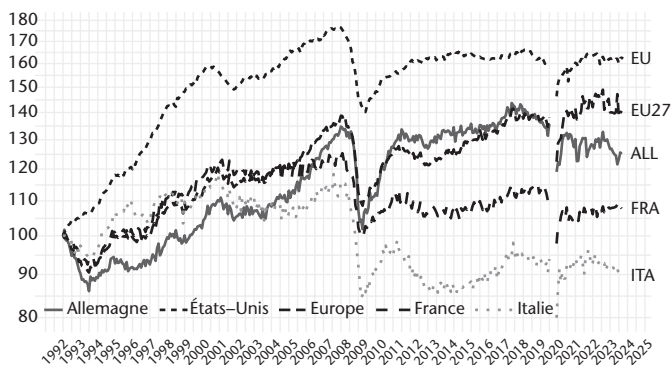
(en % du PIB)



Source : Eurostat.

Graphique 2. Indice de production industrielle

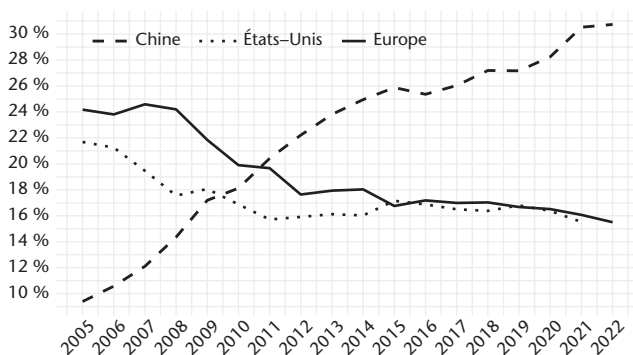
(indice 100 = janvier 1992)



Source : OCDE. Pour faciliter la lecture, la période de la Covid-19 (février-mai 2020) n'est pas représentée.

Graphique 3. Valeur ajoutée manufacturière

(en % de la VA mondiale)



Source : Banque mondiale.

Enfin, il convient de ne pas oublier le caractère parfois artificiel et réducteur des classifications des activités économiques. D'une part, une proportion croissante de ce qui était auparavant comptabilisé dans l'industrie a été externalisée vers des entreprises de services. D'autre part, et de manière plus significative, on observe une érosion progressive de la frontière entre l'industrie et les services. En effet, les méthodes industrielles, introduites par le taylorisme, ont été progressivement appliquées aux services, augmentant ainsi leur productivité. Parallèlement, les produits industriels intègrent de plus en plus de services, tendance illustrée par le développement de la vente de l'usage des biens plutôt que de leur propriété. Cette dynamique est amplifiée par la transition numérique, qui tend à intégrer les services dans les produits industriels [Veltz, 2017].

Rééquilibrer la demande : un rempart contre le protectionnisme

Bien que l'Europe dans son ensemble présente un niveau élevé de production manufacturière rapportée au PIB, cette production n'est pas uniformément répartie parmi les pays européens (graphique 1). En termes de part de la valeur ajoutée manufacturière rapportée

au PIB, la France se situe à un niveau proche de 10 %, similaire à celui des États-Unis ou du Royaume-Uni. Cette situation est corrélée à un déficit commercial élevé et à un niveau de demande agrégée plus important, notamment en raison d'un déficit public persistant, rapprochant ainsi la France du modèle anglo-saxon : une demande élevée accroît le déficit commercial en augmentant mécaniquement les importations et en réduisant la compétitivité *via* l'appréciation du taux de change et la hausse des prix des services non échangeables, notamment dans le secteur immobilier [Geerolf, 2021]. Il est notable que, depuis la création de l'euro, les divergences économiques en termes de développement industriel semblent s'être accrues, comme l'avaient prévu certains économistes [Krugman, 1993], même si le rôle de la monnaie unique fait toujours l'objet de débats. Les mécanismes qui lient la monnaie unique à ce phénomène sont potentiellement multiples et se complètent. L'euro a sans doute facilité les flux de capitaux entre États en faisant disparaître le risque de change pour les investisseurs et les prêteurs, et en facilitant le financement des déséquilibres extérieurs. Il a aussi fait disparaître le risque de change pour les exportateurs et les importateurs, réduisant le nombre de ces frictions. Enfin, la convergence des *spreads* (écarts) de taux a réduit le coût de financement pour les États traditionnellement plutôt emprunteurs. Quoi qu'il en soit, en l'absence d'une union de transferts, les pays désindustrialisés souffrant d'un déficit commercial persistant se retrouvent dans une situation de dépendance qui peut devenir intenable à long terme, en plus d'être politiquement toxique.

Pour les pays déficitaires, une solution pourrait être d'adopter, à l'instar des États-Unis, une forme de protectionnisme combinée à une politique de demande soutenue. Cette approche permettrait de limiter l'augmentation du déficit commercial consécutive à une relance de la demande. Contrairement aux économistes libéraux, John Maynard Keynes considérerait d'ailleurs le déficit commercial comme un véritable problème, ainsi qu'il l'explique de manière convaincante dans le chapitre 23 de sa *Théorie générale* [Keynes, 1936]. Dès 1931, confronté aux hésitations liées à l'étalon-or, Keynes proposa l'instauration d'un tarif douanier à faible taux, appliqué à un large éventail de biens [Keynes, 1931]. Cette mesure, alternative à une politique d'austérité, visait à résoudre les problèmes de balance des paiements que connaissait alors le Royaume-Uni. Pour un nombre croissant d'économistes, les guerres commerciales trouvent en partie leur origine dans l'augmentation des inégalités au sein de certains pays, conduisant à un excédent

d'épargne cherchant à s'exporter [Klein et Pettis, 2020], ce qui augmente le déficit commercial des partenaires commerciaux. Contrairement aux théories néo-keynésiennes, ce problème de demande agrégée insuffisante peut persister à long terme, dans la mesure où il découle d'un excès d'épargne, conformément à la thèse de la stagnation séculaire [Geerolf, 2018]⁶. Empiriquement, on observe bien une corrélation entre déficit commercial résultant de politiques budgétaires expansionnistes et mesures protectionnistes [Delpeuch *et al.*, 2021].

Ces politiques protectionnistes sont bien entendu inenvisageables entre partenaires européens, car elles iraient à l'encontre de plusieurs décennies de construction européenne depuis le traité de Rome. Cependant, les tentations protectionnistes de certains pays en Europe relèvent de sensibilités similaires à celles des États-Unis en matière de politiques commerciales. En raison de son niveau de désindustrialisation, la France adopte des prises de position nettement plus protectionnistes que ses voisins européens. Par exemple, elle préconise une hausse des barrières douanières sur les biens importés de Chine, tels que les voitures électriques et les panneaux solaires. Ces positions se rapprochent de celles des États-Unis, tant sous la présidence de Joe Biden que sous celle de Donald Trump. En revanche, les pays d'Europe du Nord sont réticents à augmenter ces barrières douanières, pour des raisons de principe et par intérêt commercial. Leurs exportations vers la Chine étant très importantes, ils auraient beaucoup à perdre en cas de guerre commerciale avec ce pays. Un autre point de discordance entre les pays européens concerne les accords de libre-échange, tels que celui avec le Mercosur. Certains pays, notamment la France, s'inquiètent des impacts environnementaux et des normes sociales associés à ces accords. Ils redoutent que ces traités n'entraînent une concurrence déloyale et une pression accrue sur les marchés européens, tout en facilitant l'importation de produits ne respectant pas les mêmes standards que ceux imposés aux producteurs européens. Ils réclament des « clauses miroir » garantissant des normes environnementales et sociales harmonisées avec celles des partenaires commerciaux. Néanmoins, les partenaires de la France ne manquent pas d'y voir une forme de protectionnisme déguisé.

6 L'idée que la production mondiale soit limitée autant par un manque de demande que par un déficit d'offre peut sembler farfelue. Cependant, ce problème de surproduction revêt un caractère très concret et tangible, du moins dans certains secteurs. On observe notamment un afflux massif de panneaux solaires chinois, consécutif à la décision des États-Unis de fermer leurs frontières à ces produits. Dans ce secteur en particulier, c'est bien la demande qui fait actuellement défaut, et non l'offre.

Par ailleurs, cette solution protectionniste n'est qu'un pis-aller. Lors de la conférence de Bretton Woods en 1944, Keynes, représentant le Royaume-Uni, proposa un plan ambitieux visant à restructurer le système monétaire international et à prévenir les déséquilibres économiques ayant conduit à la Grande Dépression et à la Seconde Guerre mondiale. Dans ce « plan Keynes », il était prévu que les pays affichant des surplus commerciaux importants seraient pénalisés s'ils n'utilisaient pas leurs excédents pour stimuler leur demande intérieure ou augmenter leurs importations, de façon à éviter la tentation protectionniste. Depuis le lancement du Semestre européen en 2011 et la réforme du cadre de gouvernance économique, avec l'adoption des règlements dits *six-pack* et *two-pack*, des recommandations en ce sens sont prévues au titre de la surveillance des déséquilibres macroéconomiques en zone euro, mais la procédure exclut les sanctions (il existe uniquement des sanctions concernant les déficits publics, qui ne sont pas appliquées). Accroître la demande dans les pays septentrionaux de l'Europe, excédentaires dans leur commerce, permettrait d'augmenter la production industrielle de ces pays, de réduire les tentations protectionnistes émanant de l'intérieur de la zone euro comme des États-Unis, et de faire converger les intérêts des nations européennes en matière de politique industrielle et commerciale. Cette approche permettrait de relancer les exportations des pays membres, des partenaires commerciaux privilégiés [Creel *et al.*, 2022]. Néanmoins, il est manifeste que, malgré une crise énergétique et économique sans précédent, les pays du Nord ne semblent pas s'orienter dans cette direction et paraissent, au contraire, déterminés à rétablir à tout prix leur compétitivité et leurs parts de marché.

Comment combler le retard technologique de l'Europe ?

Les problèmes de l'Europe ne se résument pas exclusivement à une politique de demande inadéquate⁷. Du côté de l'offre, il est indéniable que l'Europe est nettement sous-représentée

7 Il convient toutefois de noter que la politique de demande peut également expliquer en partie la faible productivité observée en Europe : la diminution de la demande conduit par exemple à une moindre utilisation de main-d'œuvre, entraînant une baisse de la productivité mesurée. Par conséquent, la stagnation de la productivité, comme c'est le cas en Italie, ne reflète pas nécessairement un problème exclusivement lié à l'offre.

dans plusieurs technologies clés à forte valeur ajoutée, lesquelles seront sans aucun doute cruciales pour maintenir et renforcer sa compétitivité et sa souveraineté sur la scène mondiale⁸. Cela est d'autant plus vrai dans les technologies dites « de rupture », où l'Europe est notoirement sous-représentée, comme le montrent les données sur les dépôts de brevet dans des domaines tels que les semi-conducteurs, l'intelligence artificielle (IA) et les batteries [Bellit et Charlet, 2023 ; Bock *et al.*, 2024]. L'Europe est fortement dépendante des importations de semi-conducteurs, principalement en provenance des États-Unis, de Taïwan et de la Corée du Sud, alors que ces composants sont essentiels dans de nombreux secteurs, dont l'automobile, l'électronique grand public et les infrastructures de télécommunications. L'IA constitue également un domaine où l'Europe accuse un retard, notamment par rapport aux États-Unis. En ce qui concerne les batteries de nouvelle génération et d'autres technologies de stockage de l'énergie, indispensables à la transition vers une énergie renouvelable, l'Europe a également pris du retard. Dans ce contexte, « la volonté de “faire de l'Europe une puissance mondiale, pleinement souveraine et maîtresse de son destin” semble relever de l'incantation, tant la position de la France et de l'Europe dans le monde révèle un retard dans la maîtrise des grandes évolutions technologiques » [Bellit et Charlet, 2023].

En matière de transition écologique, il convient de s'interroger sur la pertinence de l'approche adoptée par l'Europe, qui s'est jusqu'à présent concentrée principalement sur la pénalisation des technologies polluantes pour encourager le développement des industries propres. En misant sur la taxation des industries nuisibles à l'environnement, l'Europe cherche à décourager l'utilisation de ces technologies. Cependant, ce modèle peut être perçu comme coercitif et punitif. À l'inverse, tant la Chine que les États-Unis semblent s'éloigner de la régulation par la tarification du carbone, préférant subventionner directement les énergies propres. Cette stratégie alternative ne rend-elle pas

8 Dans les années 1990, un débat vigoureux opposa l'économiste Paul Krugman à d'autres économistes tels que Lester Thurow, qui plaidaient en faveur d'un accroissement des investissements américains dans les technologies d'avenir [Krugman, 1994a ; 1994b ; Thurow, 1994]. Dans ce débat, nous prenons résolument parti pour les adversaires de Krugman de l'époque : en particulier, les industries à développer sont celles à forte valeur ajoutée (après ajustement pour la dépréciation du capital fixe). Il est préférable pour un pays, dans la mesure de ses capacités, de se spécialiser dans la fabrication de semi-conducteurs (*microchips*) plutôt que dans celle de chips de pomme de terre (*potato chips*), pour reprendre la célèbre citation de Michael J. Boskin.

la transition écologique plus positive et attrayante ? En mettant l'accent sur les incitations économiques et le soutien financier aux énergies renouvelables, cette approche valorise les initiatives écologiques et offre des avantages économiques immédiats, ce qui pourrait favoriser une adoption plus rapide et enthousiaste des technologies vertes par les acteurs industriels et le grand public. Le plan de relance *Next Generation EU* marque une inflexion positive dans ce sens, avec un tiers des financements dédiés à la transition écologique. S'il offre une bouffée d'oxygène à court terme, il ne remet pas en cause la stratégie de long terme axée sur la tarification du carbone. Il est donc également pertinent de se demander si, à long terme, une approche fondée sur des incitations positives ne serait pas plus efficace et inspirante pour encourager la transition écologique en Europe, en mettant en avant les bénéfices concrets des énergies propres plutôt que de se focaliser sur les pénalités infligées aux industries traditionnelles.

Les sujets de divergence

Dans le domaine de la politique de l'offre, il existe également des divergences importantes entre les pays européens, en premier lieu sur le sujet crucial de la politique énergétique, qui joue un rôle déterminant dans la compétitivité industrielle des États membres. Ainsi, le coût de l'énergie varie considérablement d'un pays européen à l'autre en raison des politiques énergétiques distinctes. Les pays qui subventionnent massivement les énergies renouvelables ou imposent des taxes élevées sur les émissions de carbone peuvent voir leurs coûts énergétiques augmenter. Historiquement, le prix de l'électricité en Allemagne a été relativement élevé en raison de la transition énergétique vers les renouvelables (*Energiewende*) et des taxes environnementales associées. À l'inverse, en France, les coûts de l'énergie ont jusqu'à présent été relativement bas, grâce à une forte dépendance à l'énergie nucléaire, historiquement moins chère. Toutefois, le coût des nouvelles capacités nucléaires demeure une question en suspens.

Reste enfin l'éternel sujet de la politique industrielle et du rôle de l'État dans le développement des industries d'avenir. Il semble difficile de ne pas établir un lien entre l'intervention de l'État chinois et l'avance significative de la Chine dans le domaine des batteries et des véhicules électriques. L'erreur de l'Europe n'a-t-elle pas résidé en partie dans sa conviction que la transition écologique, abordée essentiellement sous l'angle

de la demande et de la réglementation (c'est-à-dire en ciblant principalement le consommateur), entraînerait inéluctablement une adaptation et un développement équivalents du côté de la production ? En concentrant ses efforts sur la sensibilisation des consommateurs et en instaurant des régulations destinées à modifier les comportements individuels, l'Europe a peut-être négligé l'importance de soutenir directement l'innovation industrielle et la production technologique. Cette approche présupposait que les incitations créées par la demande engendreraient automatiquement une réponse adéquate des producteurs. Les exemples chinois et américains montrent que l'intervention étatique proactive, par le biais de subventions et d'incitations directes aux industries, joue un rôle crucial dans le développement rapide et efficace des technologies de pointe. Une telle politique aurait pu favoriser un écosystème propice à l'innovation et à la production technologique, alignant ainsi les capacités industrielles européennes sur les exigences de la transition écologique. Il convient de noter les récentes inflexions de la politique européenne dans cette direction. En plus du programme *Next Generation EU*, le *Net Zero Industry Act* vise également à renforcer la production de technologies net zéro dans l'UE, en réduisant la dépendance aux importations et en renforçant l'autonomie stratégique. Cependant, à ce stade, les financements sont destinés à des projets innovants dans les technologies net zéro, plutôt qu'à la production elle-même. À long terme, il est impératif d'amplifier cette orientation récente pour assurer une synergie optimale entre la demande réglementée et l'offre technologique, en envisageant des financements qui s'étendent au-delà des projets innovants pour inclure la production.

Là encore, les sensibilités nationales sont assurément très différentes. La France, avec sa longue tradition d'interventionnisme étatique et son attachement à une certaine vision de la souveraineté économique (colbertisme), se trouve souvent en contradiction avec les orientations libérales et supranationales de l'UE. Il est indéniable que la France a su, pendant les trente glorieuses, poursuivre cette tradition à travers des politiques de nationalisation et la création de grands champions industriels dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie, les transports et l'aéronautique, même si cette stratégie a également connu quelques échecs [Landier et Thesmar, 2007]. L'État français a joué un rôle décisif dans la consolidation de ces industries, en fournissant des subventions, en régulant les marchés et en protégeant les entreprises nationales de la concurrence étrangère.

La France semble moins bien équipée pour un fonctionnement plus libéral de son économie. Un exemple historique emblématique de cette approche fut la politique de soutien à l'industrie nucléaire par des investissements publics massifs visant à garantir l'autonomie énergétique de la France. De même, la politique industrielle menée dans le secteur aéronautique est une réussite, avec des entreprises comme Airbus bénéficiant de subventions importantes et de programmes de recherche financés par l'État⁹. Airbus a été fondé historiquement par un consortium de fabricants d'avions européens, incluant Aérospatiale pour la France et Deutsche Aerospace pour l'Allemagne, résultat d'une coopération intergouvernementale. Bien que cette entreprise ait rencontré un succès remarquable, il est peu probable que la Commission européenne autoriserait aujourd'hui une telle initiative.

Conclusion

L'UE, avec son marché unique et sa politique commerciale commune, est souvent perçue comme un vecteur de désindustrialisation, exacerbée par ses accords de libre-échange et ses règles strictes en matière de concurrence et d'aides d'État. En réalité, la situation est plus nuancée : l'UE n'est pas particulièrement désindustrialisée en termes d'évolution de la production industrielle, et encore moins en termes de part de l'industrie dans le PIB, car elle vit « en dessous de ses moyens ». Cependant, se pose la question de la présence des acteurs européens dans certaines technologies de rupture. De plus, l'industrie en Europe est concentrée dans quelques pays, ce qui peut poser problème. La désindustrialisation de la France, par exemple, pourrait justifier des politiques plus protectionnistes qui ne sont pas viables au niveau de l'UE. Les marges de manœuvre des États membres sont souvent restreintes par les règles européennes, créant des tensions entre les objectifs nationaux et les politiques communautaires, notamment en matière de politique commerciale et de politique industrielle. La désindustrialisation dans certains pays a des répercussions profondes sur les dynamiques politiques et sociales au sein des nations européennes, avec les régions

9 Aujourd'hui, Airbus connaît un succès incontestable, surtout en contraste avec les difficultés de Boeing. Pourtant, à l'époque, de nombreux économistes étaient sceptiques quant à l'opportunité de favoriser l'émergence d'un nouvel acteur dans ce secteur [Neven *et al.*, 1995].

industrielles en déclin devenant des foyers de mécontentement social et alimentant des sentiments nationalistes.

Les ambitions des États-Unis visant à réduire leur déficit commercial et à promouvoir leur propre réindustrialisation représentent un risque substantiel pour la stratégie économique de l'Europe dans les années à venir. Les efforts américains pour rapatrier des activités industrielles et renforcer leur économie manufacturière pourraient se faire au détriment des intérêts européens, exacerbant ainsi les défis économiques auxquels l'UE doit faire face.

Les disparités internes au sein de l'Europe, combinées aux stratégies industrielles agressives des États-Unis, rendent la question de la réindustrialisation particulièrement complexe. À travers des initiatives telles que le Pacte vert européen, l'Europe cherche à se positionner à l'avant-garde de l'industrie écologique et numérique. Si le *Net Zero Industry Act* constitue également une avancée positive en finançant des projets innovants dans les technologies net zéro, son application à la production aurait été souhaitable, à l'instar des États-Unis et de la Chine. Ce genre d'initiatives pourrait offrir une opportunité de réconciliation entre les aspirations européennes et nationales, en promouvant une vision d'avenir bénéfique à l'ensemble de la région.

Repères bibliographiques

- BELLIT S. et CHARLET V. (2023), *L'Innovation de rupture, terrain de jeu exclusif des start-up ? L'industrie française face aux technologies clés*, Presse des Mines/La Fabrique de l'industrie, Paris.
- BOCK S., ELEWA A., GUILLLOU S., NAPOLETANO M., NESTA L., SALIES E. et TREIBICH T. (2024), « Le décrochage européen en question », *OFCE Policy Brief*, n° 128.
- CHARLES K. K., HURST E. et SCHWARTZ M. (2019), « The transformation of manufacturing and the decline in US employment », *NBER Macroeconomics Annual*, vol. 33, n° 1, p. 307-372.
- CREEL J., GEEROLF F., LEVASSEUR S., RAGOT X. et SARACENO F. (2022), « L'Europe, de réelles avancées, mais des choix à assumer », *OFCE Policy Brief*, n° 101.
- DELPEUCH S., FIZE E. et MARTIN P. (2021), « Trade imbalances and the rise of protectionism », *CEPR Discussion Paper*, n° 15742.
- GEEROLF F. (2018), « Reassessing dynamic efficiency », *Working Paper*.
- (2021), « La courbe de Phillips n'est pas celle que vous croyez », *La Lettre du CEPII*, n° 417.
- GEEROLF F. et GRJEBINE T. (2020), « Désindustrialisation accélérée : le rôle des politiques macroéconomiques », in CEPII (dir.), *L'Économie mondiale 2021*, La Découverte, « Repères », Paris, p. 41-54.
- KEYNES J. M. (1931), « Proposals for a revenue tariff », *The New Statesman and Nation*, 7 mars.

- (1936), *The General Theory of Employment, Interest, and Money*, Palgrave Macmillan, Londres.
- KLEIN M. C. et PETTIS M. (2020), *Trade Wars Are Class Wars. How Rising Inequality Distorts the Global Economy and Threatens International Peace*, Yale University Press, New Haven.
- KRUGMAN P. (1993), « Lessons of Massachusetts for EMU », in GIAVAZZI F. et TORRES F. (dir.), *Adjustment and Growth in the European Monetary Union*, Cambridge University Press, Cambridge, p. 241-261.
- (1994a), « Competitiveness : a dangerous obsession », *Foreign Affairs*, vol. 73, n° 2, p. 28-44.
- (1994b), « Proving my point », *Foreign Affairs*, vol. 73, n° 4, p. 198-203.
- LANDIER A. et THESMAR D. (2007), *Le Grand Méchant Marché. Décryptage d'un fantasme français*, Flammarion, Paris.
- NEVEN P., SEABRIGHT P. et GROSSMAN G. M. (1995), « European industrial policy : the Airbus case », *Economic Policy*, vol. 10, n° 21, p. 313-358.
- THUROW P. (1994), « Microchips, not potato chips », *Foreign Affairs*, vol. 73, n° 4, p. 28-44.
- VELTZ P. (2017), *La Société hyper-industrielle*, Seuil, Paris.